

DELIBERATION N° 83-21 DU 25 NOVEMBRE 1983  
PORTANT ADAPTATION DU PROGRAMME 1982-1986

:

---

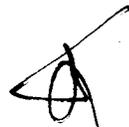
Le Conseil d'administration de l'Agence Financière  
de Bassin Seine-Normandie,

- VU la loi n° 64-1245 du 16 décembre 1964 relative au régime et à la répartition des eaux et à la lutte contre leur pollution et notamment ses articles 14, 14-1, et 14-2 ;
- VU le décret n° 66-700 du 14 décembre 1966 relatif aux Agences Financières de Bassin ;
- VU la délibération n° 81-19 du 26 octobre 1981 portant approbation du IVème Programme et les délibérations n° 82-10 du 3 juin 1982, 82-26 du 9 décembre 1982 et 83-1 du 28 janvier 1983, portant adaptation du IVème Programme,

D E L I B E R E

La modification du IVème Programme d'Intervention de l'Agence financière de Bassin Seine-Normandie 1982-1986, annexée à la présente délibération est adoptée.

Le Secrétaire  
Directeur de l'Agence



Claude LEFROU

Le Président  
du Conseil d'administration



Lucien VOCHEL

